



## EHPAD PAYS DE FRANCE CARNELLE

### Site de Luzarches

Adresse postale

1, place de la République – 95270 Luzarches

Tel : 01 30 29 58 58

Mail : [accueil@ehpad-pdfc.fr](mailto:accueil@ehpad-pdfc.fr)

### Site de Viarmes

Siège social

3, Rue Kleinpeter – 95270 Viarmes

Tel : 01 30 35 35 03

Mail : [services@ehpad-pdfc.fr](mailto:services@ehpad-pdfc.fr)

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE VIE SOCIALE

### Séance du 15 Juin 2021

#### **Membres présents :**

*Représentants des familles :* Mesdames BERNHARDT, VIGNANCOUR  
Messieurs DUBRUNFAUT, COPIGNEAUX, LEEUWIN

*Représentant du Conseil d'Administration :* Madame DUPONT  
*Représentantes du personnel :* Mesdames SISTELLI, TALEB

*Résidents présents :* Madame Chardon  
Monsieur Ruiz

#### **Membres excusés :**

*Animatrice – Site de Luzarches :* Madame Quesada  
*Représentant des familles :* Monsieur HAUMER

#### **Assistaient à la séance :**

Mesdames SOLAL (Médecin Coordonnateur)  
AUBLÉ (Cadre de santé)  
LAUDE (Infirmière coordinatrice – Site de Luzarches)  
PERLIK (Psychologue – site de Luzarches)  
LAURENTON (Animatrice – Site de Viarmes)

Monsieur ISART (Directeur)



Le Conseil était convoqué ce jour, le mercredi 16 juin 2021 à 14h00.

Afin de respecter les gestes barrières, la présente réunion est tenue dans la salle à manger du site de Luzarches.

La dernière séance du Conseil de la Vie Sociale a eu lieu le 6 octobre 2021.

Depuis, l'EHPAD Pays-de-France Carnelle a vécu une situation excessivement difficile avec la crise sanitaire du COVID-19 et en particulier la deuxième vague.

## **1) INSTALLATION DES MEMBRES, REPRÉSENTANTS DES FAMILLES ET RÉSIDENTS**

### **La liste des membres :**

Tout d'abord, 6 représentants des familles étaient présents, dont **Mesdames Bernhardt, Dupont, Vignancour et Messieurs Copigneaux, Leeuwin.** (*Monsieur Haumer étant excusé*).

Les représentants du personnel étaient **Mesdames Taleb et Sistelli.**

Les résidents présents étaient **Madame Chardon et Monsieur Ruiz.**

Ensuite, le Directeur indique qu'il n'a pas été procédé à une élection des membres, compte tenu des difficultés d'organisation sur les 2 sites

Les mandats des représentants des familles prendront fin, lors de l'installation dans le nouveau bâtiment.

Le Conseil de Vie Sociale est donc installé officiellement avec :

- 6 représentants des familles,
- 2 représentants du personnel,
- 2 résidents.

## **2) Désignation du nouveau Président**

À l'occasion d'une interruption de séance, les représentants des familles se sont mis d'accord pour avoir 2 co-Présidents.

Le Conseil de Vie Sociale valide la désignation de Madame Bernhardt et Monsieur Leeuwin comme co-Présidents.

## **3) PV de la dernière séance**

Le procès-verbal du 23 octobre 2020, est adopté par abstention.

## **4) Informations et calendrier des activités programmées**

Les 2 programmes d'activités des sites de Luzarches et Viarmes sont présentés en annexe, par les deux animatrices Mesdames Laurenton et Quesada.

## **5) Informations sur les tarifs de l'année 2021**

Monsieur Isart informe le conseil, qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021, une modification des tarifs vers la hausse a été effectuée.

Le tarif de la chambre double est au même prix que la chambre simple, soit 66.80€ sur le site de Viarmes et 72.32€ sur le site de Luzarches.

## **6) Construction du nouvel EHPAD**

Des informations ont été données sur la construction du nouvel établissement.  
(Une vidéo a été projetée)

En outre, l'organisation d'une visite du chantier est prévue pour les membres du Conseil d'Administration et du Conseil de vie sociale, le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## **7) Avenant au contrat de séjour relatif aux transferts des résidents de l'EHPAD**

Il est présenté par le Directeur aux membres du CVS, qui, désirent ajouter à la rédaction une indication selon laquelle, il serait souhaitable d'associer le résident au choix de sa chambre, lors du transfert dans le nouveau bâtiment.

## **8) Questions diverses**

Monsieur Leeuwin, demande au Médecin coordonnateur, Dr Solal, de prévoir un accord avec un dentiste et un ophtalmologue, afin que les résidents puissent facilement obtenir un rendez-vous en extérieur en tant que clients des deux Ehpads.

Dr Solal répond que ce sujet est important, et qu'effectivement les cabinets ne sont pas toujours adaptés à recevoir une personne à mobilité réduite. Elle suggère de réaliser un partenariat avec un professionnel, ayant un cabinet adapté.

Madame Laude ajoute que nous avons déjà un partenariat avec la société Audiolook, professionnels formés pour les Ehpads.

Cette société a la charge de réaliser les dépistages auditifs et visuels, à titre gratuit et effectue un devis adapté au résident, afin d'obtenir un équipement.

Ensuite, il a été proposé par Monsieur Leeuwin, de mettre en place un questionnaire d'évaluation sur la prestation de la restauration, pour les résidents et propose son aide à l'élaboration de celui-ci.

Madame Bernhardt a évoqué le problème du linge perdu de sa maman.

Madame Taleb, répond à ce sujet, qu'il existe un réel problème d'étiquetage du linge de Madame Bernhardt, résidente de l'Ehpads de Viarmes.

En effet, les étiquettes sont collées et ne sont pas cousues pour certains vêtements, comme il est préconisé par le service.

Quelques vêtements sont effectivement étiquetés cousus à la main mais après plusieurs lavages, le fil se désagrège.

Madame Taleb souligne avoir averti les équipes du site de Viarmes, et a exprimé la volonté d'effectuer la recherche du linge perdu de Madame Bernhardt.

De plus, elle ajoute qu'il faudrait se rapprocher de Madame Levasseur sur le site de Viarmes, qui a pris la situation en charge afin de contacter la famille et effectuer cette recherche.

Mme Bernhardt évoque également qu'un barbecue est prévu sur le site de Luzarches, et propose qu'il serait appréciable d'organiser un goûter avec les familles des résidents sur le site de Viarmes.

Un sujet a interpellé l'ensemble du conseil, celui du recrutement pour le prochain établissement, mais cela n'est pas encore mis en place car il est trop tôt pour déterminer un effectif.

Plus aucune question n'étant à débattre, la séance est levée par Monsieur Isart à 15h30.

Les Président du CVS,

**Mme BERNHARDT**

**M. LEEUWIN**